

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS  
PARAISANT A MARTIGNY

## PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . fr. 8.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . fr. 12.50  
COMPTES DE CHEQUES POSTAUX n° 58  
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

ETRANGER : Un an . . . . . fr. 16.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . fr. 21.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)

## TÉLÉPHONES :

RÉDACTION . . . . . 61.031  
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT  
DU PARTI . . . . . 61.303  
ANNONCES . . . . . 61.252  
A MARTIGNY

## ANNONCES

(le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.

## RÉCLAMES

(le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

## AVIS MORTUAIRES

(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux  
n° 500

Régie des Annonces : ORELL FUSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

## La défense du vignoble

Au cours du congrès du parti radical vaudois, qui eut lieu à Vevey dimanche, il a été voté la résolution suivante :

« 650 citoyens radicaux, réunis en Congrès cantonal à Vevey, le 30 mai, après avoir entendu un exposé de M. le conseiller national Albert Paschoud, sur la situation des vigneron vaudois, constatent :

1. que la politique économique viticole adoptée par la Confédération conduit notre vignoble romand à la ruine ;

2. que, malgré la législation, les vins blancs du pays ne sont pas protégés efficacement contre ceux vendus sous de fausses désignations d'origine ;

3. que les mesures prises jusqu'ici sont impuissantes à résoudre le problème de l'écoulement normal des vins du pays, puisque les plus minimes récoltes ne peuvent se vendre à prix raisonnable ;

4. qu'au cours de la campagne viticole de 1935, il en est résulté pour le canton de Vaud un manque à gagner de plus de 10 millions de francs — fait extrêmement préjudiciable à notre économie nationale ;

5. que l'économie agricole vaudoise, où la viticulture représente le 16 %, au moins, est en particulier gravement atteinte ;

décident :

d'appuyer énergiquement les nombreuses demandes, sans cesse renouvelées, présentées par le vignoble, et

demandent :

au Comité central du parti radical-démocratique vaudois de provoquer sans retard un groupement de toutes les autorités et organisations professionnelles ou politiques romandes désirant le maintien du vignoble, pour obtenir enfin de la Confédération une protection immédiate, par :

a) l'arrêt de toute importation de vin blanc, tant que les récoltes de 1936, 1935 et même 1934, ne sont pas écoulées à prix normal ;

b) la réglementation et la modification des usages en matière de contingentement de vins blancs qui doivent tenir compte des perspectives de la récolte 1937 ;

c) la reprise du problème de la liaison entre l'importation et l'écoulement des vins du pays, par exemple sur la base du projet présenté par l'Union suisse des paysans ;

d) l'examen de la possibilité d'une régularisation des prix au cours des diverses années, en tenant compte du coût de la production.

De son côté, et en contre-partie, le vignoble s'engagerait à poursuivre l'effort entrepris depuis de nombreuses années pour abaisser ses prix de revient, en rationalisant toujours plus la culture des vignes. »

Cette question a déjà fait l'objet de discussion au sein de la Fédération romande des vigneron.

Le temps presse ; en Valais surtout, il reste des millions de litres dans les caves, et il faut parer à toute surprise.

Comme, d'autre part, l'aide accordée en 1935 ne peut être renouvelée, il importe que les Chambres fédérales, lors de la session qui va s'ouvrir, prennent immédiatement des mesures utiles.

Le parti libéral-radical valaisan suit cette question de près et les vigneron peuvent être certains que M. le conseiller national Crittin, qui certainement sera appuyé par tous ses collègues, défendra une fois de plus leurs intérêts. Mr.

## En faveur des enfants durs d'oreille.

Le Dépt de l'Instruction publique a l'avantage de porter à la connaissance des parents intéressés que la Sté romande pour la lutte contre les effets de la surdité organise encore cet été une Colonie de vacances pour les enfants durs d'oreille.

Cette œuvre reçoit les enfants de langue française atteints de surdité et astreints à fréquenter l'école. Ces enfants auront l'occasion de recevoir pendant quatre semaines des leçons de lecture labiale et de faire une cure au grand air.

Les parents qui ne sont pas en mesure de supporter les frais de pension, pourtant très réduits, seront largement aidés par l'œuvre. Au vu des excellents résultats enregistrés ces années dernières, le Dépt encourage vivement les parents à y envoyer les enfants durs d'oreille ; il est à leur disposition pour leur fournir tous les renseignements utiles. Le Dépt de l'Instruction publique.

## Courrier fédéral

### Après un important congrès

(De notre correspondant particulier)

Le grand événement politique de ces derniers jours fut sans contredit le congrès du parti radical suisse, réuni le 24 mai à Lucerne. Les deux interventions capitales de ces journées furent l'exposé de M. le conseiller fédéral Baumann au sujet du Code pénal suisse et le magistral « rapport » de M. le ministre Stucki concernant la politique intérieure du pays et l'orientation générale qu'il convient de donner au programme de la gauche radicale-démocratique, dans le proche avenir. MM. les conseillers fédéraux Meyer et Obrecht honoraient le congrès de leur présence. Le déchet des délégations romandes fut largement compensé par des délégations compactes de nos amis des cantons alémaniques. Comme bien l'on pense, les triomphateurs des élections soleuroises furent l'objet d'une ovation particulièrement enthousiaste.

Certes, le problème de l'unification du droit pénal va faire encore couler des flots d'encre. On sait que la Droite, heurtée par des scrupules d'ordre confessionnel, s'apprête à combattre vigoureusement le monument de science juridique qui va être soumis au verdict populaire. Elle pense que dans ces matières, il convient de substituer le juge terrestre au souverain juge, dans les questions intéressant plus directement la morale. Le législateur fédéral, au contraire, s'est efforcé de s'en tenir au principe de la protection de l'ordre social, abandonnant aux consciences individuelles le soin de juger de la licéité ou de la non-licéité de certains actes, relevant de la morale privée bien plus que de la loi générale. D'autres, au contraire, voudraient s'en tenir, demain comme hier, aux prescriptions draconiennes de la loi mosaïque.

Répondant aux adversaires fédéralistes du projet, M. le conseiller fédéral Baumann a relevé combien larges étaient encore les compétences, l'autonomie pourrait-on dire, accordée par le législateur aux procédures cantonales. L'exécution de la peine, le patronage des détenus libérés, le relèvement des délinquants demeureront du ressort cantonal. Pourquoi, par pur scrupule idéologique, maintenir la bigarrure actuelle des codes cantonaux, dont les sommités les plus incontestées ne font pas difficulté à reconnaître l'excellence, comme instrument de lutte contre la criminalité ?

Partisan convaincu, nous-même, de l'unification, nous devons bien constater que nos amis vaudois, les plus irréductibles adversaires du projet fédéral, se sont bornés, dans leur propre législation, à puiser dans le code Stoois. Il n'y aurait pas grand mal à cela, si les 24 autres Etats suisses imitaient cet exemple (mais pourquoi alors 25 codes au lieu d'un seul ?), mais force est d'enregistrer l'attitude de la plupart des cantons où règnent des majorités réactionnaires. La « coutume » ne fait-elle pas encore règle dans certains petits cantons ? Et Fribourg, qui donna le premier l'exemple d'une refonte de son code cantonal, ne se borna-t-il pas, lui aussi, à copier le projet fédéral, sous réserve de prescriptions du crû, telle l'atteinte à la divinité, la répression de l'avortement même médical (pour sauver la vie de la mère) et d'autres sornettes théocratiques ? S'il est un pays où, précisément à cause de la diversité des mentalités et des convictions, la notion de délit doit être uniforme, c'est bien le nôtre. Mais nous aurons tout loisir de revenir sur cet important sujet.

Le discours-ministre Stucki sur les directives (mot aujourd'hui à la mode) du radicalisme suisse a fait sensation dans le pays. Était-il difficile de le prévoir ? L'exposé de M. Stucki fut immédiatement déformé par ses adversaires et ses intentions travesties à qui mieux mieux par la meute réactionnaire. L'orateur a constaté qu'aucun parti politique n'étant assez fort pour prétendre à l'hégémonie, aucun ne peut émettre le désir de conduire, selon son bon vouloir, la barque de l'Etat. Actuellement, un régime de collaboration fonctionne, dans lequel la Droite détient sa part, tandis que l'élément prolétarien est systématiquement tenu à l'écart du pouvoir fédéral.

M. Stucki, sans ambages, a déclaré qu'à son avis, le moment est venu de tendre une main amie à la classe ouvrière. Celle-ci a fait amende honorable, dans sa grande majorité, depuis quelques années : elle admet loyalement le principe de la défense nationale et se déclare prête à servir sans arrière-pensée la cause démocratique. Pourquoi, alors, conserver à son égard une attitude de suspicion et de hautaine réserve ? Mais — et c'est là le point essentiel sur lequel tous les jésuites de la république s'appliquent à déformer la pensée de l'orateur — M. Stucki fait une différence entre la classe ouvrière et le parti socialiste. Le fait qu'il a condamné catégoriquement les « lignes directrices » syndicales, leur reprochant leur caractère démagogique, leurs tendances partisans et leur ignorance de la structure fédéraliste de notre Etat devait suffire à montrer bien clairement le but de l'orateur. Sans compromission avec les leaders socialistes tels que MM. Nicole, Graber, Grimm et consorts, M. Stucki entend qu'on en finisse avec des méthodes d'ostracisme, qui réservent à des classes privilégiées les avantages du pouvoir et refusent à la classe laborieuse tout droit à se faire représenter au sein des Conseils exécutifs de la nation.

MM. Malche et Berthoud ont fait des réserves toutes naturelles, car nul n'ignore les méthodes d'opposition marxiste qui sévissent dans les cantons dont ces parlementaires sont les très distingués représentants. L'affaire ayant été renvoyée à l'examen des comités cantonaux, on aura tout loisir de l'approfondir comme il convient, Mais on ne saurait assez blâmer les insinuations de toute une presse qui, arguant du fait que le trio Meyer-Obrecht-Baumann s'abstint d'intervenir dans le débat, s'empressa de dénoncer leurs connivences avec l'extrême-gauche, leur déloyauté, leur ingratitude, leur trahison larvée, que sais-je encore ? à l'égard de cette chère Droite, dont on n'a pas le droit de penser qu'avec ses deux conseillers fédéraux (sans aucun contre-poids) elle dispose au Conseil fédéral d'une influence pas toujours conforme aux aspirations générales de la grande majorité du peuple suisse.

Il est certaines « positions acquises » auxquelles il est téméraire de toucher, si l'on ne veut pas se faire taper durement sur les doigts. Mais le déséquilibre évident qui existe et sévit entre gouvernement et majorité du peuple durerait-il depuis si longtemps, au profit des mêmes privilégiés, si la classe ouvrière, au lieu de suivre des huluberlus, des casse-cou et des sectaires, avait emboîté le pas d'un patriote aussi clairvoyant que M. Stucki ?

P.  
Cette opinion n'engage que notre correspondant (Réd.).

## Nouvelles du Valais

**Les vers de la vigne.** — Le gros vol des papillons des vers de la vigne est passé. Il a été plutôt faible, en général, et très irrégulier dans les différentes régions du canton. Dans les vignobles du centre le maximum en a été atteint vers le 20 mai et il est actuellement à son déclin.

Il y a lieu dans ces conditions de commencer les traitements contre les vers de la vigne de la première génération, dès le 1er juin. Pour que ces traitements produisent leur effet, il est nécessaire que les jeunes grappes soient déjà un peu desséchées. Ainsi les bouillies pourront mieux pénétrer et mouiller entièrement toutes les parties des raisins en formation.

Nous conseillons de procéder à un traitement spécial visant plus particulièrement les grappes en utilisant les bouillies suivantes :

Bouillie bordelaise à 1 % et arséniate de plomb

à 1 % ; ou bouillie bordelaise à 1 % avec Nicotine titrée à 1 % ; ou bouillies arsénicales recommandées par des maisons de contrôle, selon indications des fabricants respectifs ; ou savon de Pyrèthre à 9 %.

Dans la règle un seul traitement contre les vers de la vigne de la première génération devrait suffire cette année. Dans les régions où le vol a été plus important, il serait cependant indiqué d'en effectuer un second, 8 jours après le premier.

Station cantonale d'entomologie.

**Décision du Conseil d'Etat.** — Le Conseil d'Etat, vu le développement de la station de Crans-Montana, à cheval sur 4 communes dont trois de la section militaire de Chermignon et une (Randogne) de la section militaire de Sierre, décide d'attribuer toute la station à la section militaire de Chermignon.

## Palmarès du Tir cantonal de St-Maurice

Concours cantonal de sections, 300 m.

**1re catégorie :** 1. Viège, Sportschützen-Verein, 51.025 pts ; 2. Vernayaz, Sté de tir l'Aiglon, 50.927 ; 3. Vouvré, Les Amis, 50.555 ; 4. Sion, La Cible, 50.277 ; 5. Martigny, Sté de tir, 49.669 (toutes cinq obtiennent la couronne or) ; 6. Sierre, Le Stand, 48.666 (c. argent).

**2me cat. :** 1. Stalden, 49.753 pts (c. or) ; 2. Salgesch 48.711 ; 3. Bouveret, Carabiniers, 48.706 ; 4. Visperterminen 48.244 ; 5. Loèche-Ville 48.132 ; 6. Chamoson, Nouvelle Cible, 48.111 ; 7. Ardon, Les Amis Tireurs, 47.777 ; 8. Salvan, La Cible, 47.033 (du 2e au 8e, couronne argent) ; 9. Brigue 46.909 ; 10. Naters 46.026 ; 11. Glis 46.000 ; 12. St-Léonard, La Villageoise 45.572 ; 13. Saxon, La Patrie, 45.251 (c. simple).

**3me cat. :** 1. Miège, Sté de tir militaire, 49.347 (c. or) ; 2. Thermen 48.817 ; 3. Monthey, Carabiniers, 48.734 ; 4. Leytron, L'Espérance, 48.432 ; 5. Bramois, Tireurs de la Borgne 47.995 ; 6. Illiez, Carabiniers, 47.975 ; 7. Gampel, 47.250 (depuis le 2e cour. argent) ; 8. Staldenried 46.655 ; 9. Sembrancher, La Cible, 46.337 ; 10. Leukergrund 45.650 ; 11. Pont de la Morgue 44.587 ; 12. Muraz-Sierre, L'Avenir, 44.402 ; 13. Evionnaz, Guillaume Tell, 44.222 ; 14. Varen 44.157 (depuis le 8e cour. simple) ; 15. Niedergesteln 40.777 (sans cour.) ; 16. Vérossaz, 37.430 (sans cour.)

Hors concours : St-Maurice, Noble Jeu de Cible, 48.464 (couronne argent).

## PISTOLET

1. Vouvré, Les Amis, 80.114 (c. argent) ; 2. Viège, 78.515 ; 3. Sion, La Cible, 76.548 ; 4. Sierre, Le Stand, 75.878 (2e, 3e et 4e c. simple) ; 5. Martigny, Sté de tir, 70.768 (sans c.) ; hors concours : St-Maurice, Noble Jeu de Cible, 78.447 (c. simple).

Il a été délégué 142 distinctions individuelles au 20 % des tireurs.

Concours inter-unités, 300 m.

1. Ldst. Bas-Valais 48.608 pts ; 2. Armes spéciales Bas-Valais 48.447 ; 3. Cp. I-106, 47.953 (obtient le fanion du 1er cl.) ; 4. Cp. II-106, 47.261 ; 5. Bat. Lst. 30 46.228 ; 6. Geb. Kp. V-89, 45.31 (combiné, renonce au fanion) ; 7. Cp. I-88, 44.893 (obtient le fanion de 1ère Cp. élite) ; 8. Cp. III-12, 44.781 ; 9. Garde des Forts 44.631 ; 10. Cp. II-12, 44.14 ; 11. Cp. III-106, 43.668 ; 12. Cp. III-118, 43.225 ; 13. Cp. I-12, 42.858 ; 14. Cp. V-118, 42.583 ; 15. Cp. I-89, 42.214 ; 16. E. R. art. 8, 42.18 ; 17. Police cantonale val., 41.828 ; 18. Cp. IV-11, 40.688 ; 19. Cp. III-89, 40.565 ; 20. Gardes-frontières Ve arr., 40.554 ; 21. Cp. IV-88, 38.454 ; 22. Cp. III-11, 37.098 ; 23. Cp. I-11, 36.43 ; 24. Cp. art. fort. I, 35.978 ; 25. Cp. III-88, 32.752 ; 26. Cp. IV-12, 31.272.

Ne sont pas classées pour cause de participation insuffisante : Cp. V-11 ; II-88 ; IV-89 ; IV-118.

**Concours inter-unités, classement individuel :** 1. fus. Seydoux William, Port-Valais I-106, 57 ; 2. Cpl Albert Plamchamp, Vouvré I-106 56-97 ; 3. Tf. Mévillot Sion, Bat. 88, 56-97 ; 4. Cap. Clemenzo Fr., Ardon, E. M. R. 40, 55-98 ; 5. Cpl Lavanchy E., Zurich, IV-11, 55-96 ; 6. Cap. Studer Louis, Sion, serv. arr., 54-98 ; 7. Lt. Boson Etienne, Fully, IV-88, 54-94 ; 8. Sgt. H. Vuadens, Vouvré, III-12, 54-94 ; 9. Gd. Dayer Alph. Sierre 53-94 ; 10. fus. Christinat Paul, Sion, I-12, 53-92 ; 11. Studer Edm., Visperterminen I-89, 53-91 ; 12. fus. Sumermatter Victor, Staldenried I-89, 53-88 ; 13. Cap. Simon Joseph, Bassecour, art. f. 1, ; Bellwald Th., Lst 30 et Egger Alf., Viège ; Sgt Dufaux Louis, Monthey, Lst B.V. ; fus. Ruffiner Camille, Eyzholz, II-89, 52-94 ; 18. Cap. Monnier Léon, Sierre IV-88 ; fus. Nanchen, Lens II-88, 52-89 ; 20. Cpl Disner Georges, Chamoson I-11, 52-87 ; 21. Lmg. Schmid, Sion 51-98 ; 22. fus. Zimmermann A., Visperterminen I-89 ; sap. Duroux Henri, St-Maurice ; fus. Marti Max, Martigny II-106 ; Cpl Enderlin, Sion E.R. art., 51-96 ; 26. Pfammatter Hermann, Eischoll III-118 51-94 ; Gefr. Stoffel Rudolf, Visperterminen IV-118, 51-94 ; 28. Cpl Clément Henri, Champéry II-12 et Cpl Ungemacht F., Sierre I-12, 51-93 ; 30. Chauff. Coppex Henri, Vouvré Lst B.V., 51-92 ; 21. Major Gollut Charles, Sion, et arm. Vuisoz Constant, Grône III-106, 51-91, etc.

Concours inter-bataillons, 50 m.

1. Lst. Bas-Valais 67.252 ; 2. Bat. 12, 66.711 ; 3. Bat. 106, 64.811 ; 4. Garde des Forts 62.36 ; 5. ER art. VII, Sion 62.009 ; 6. Bat. 11, 60.702 ; 7. Bat. 89, 60.5 ; 8. ER san. II-37, 60.332 ; 9. Bat. 88, 60.12 ; 10. Art. et A. Id. IBV, 53.428.

**Classement individuel :** 1. Sgt Vuadens Hyacinthe, Vouvré III-12, 74-99 ; 2. Cap. Bonvin Roger, Sion, A. L. 5-1, 74-95 ; 3. Lt. Delaloye Pierre, Monthey, Bat. 11, 72-98 ; 4. Plt. Uldry Louis, Vernayaz, I-106, 72-94 ; 5. Cap. Pot Alfred, Vouvré, 71-96 ; 6. Pot Emilien, cap. Vouvré III-12, 70-94 ; 7. Cap. Clemenzo Fr., Ardon, EMR 40. Sgt Berthoud Daniel, Dailly, fus. Pilet Marcel, Sierre, Lst BV, 69-96 ; 10. Cap. Cardis François, Sion 69-95 ; 11. Pfister Alvin, Savatan, 68-96 ; 12. four. Heinzmann Jos., Viège V-89, 68.88 ; 13. major Pellissier Maurice, St-Maurice, Bat. 12, 68-85 ; 14. Tg. Wettstein Alfred, Vouvré, Lst BV, 67-100 ; 15. Plt. Frossard Albert, Ardon, II-12, 67-96 ; 16. Plt. Gaspoz Samuel, Sion, EMR 6, 67-93, etc.



## Résultats des tirs

(Suite de la première page)

Meilleurs résultats des cibles à 300 m.

**Cible Art** : Meilleur résultat, Muller Ernest, Teufenthal (Argovie), 471 pts ; meilleur résultat valaisan : Staebble Eric, Viège, 433 pts.

**Cible Bonheur** : meilleur résultat, Suri Albert, Uster 100-905 ; 2e Collombin Jules, gendarme, Orsières, 100-955 ; 4. Mayor Robert, Bramois 99-1675 ; 7. Grenon Emile, Champéry 98-2375 ; 8. Gay Edmond, Sion, 98-2625 ; 10. Dubois Fernand, St-Maurice, 98-2925.

**Cible Militaire** : 1. Muller Ernest, Teufenthal, 380 pts ; 4. Cardis François, Sion 366 ; 7. Dubois Fernand, St-Maurice 361 ; 10. Gottsponner, Visperterminen, 359 ; **Cible Vitesse** : meilleur résultat général, Leduc Pierre, Renens, 94 pts ; meilleur résultat valaisan : Délez Charles, Vernayaz, 88 pts.

**Cible St-Maurice (addition des 5 meilleures passes)** : 1. Ryhner Jacob, Schindellegi, 947,8 pts ; 2. Chablais François, St-Maurice, 933 ; 3. Charles Henri, Martigny 931,6 ; 4. de Bruin Willy, Thoun, 930,7, etc.

**Cible Cantonale** : 1. Schmutz Fritz, Sierre, 370 pts. 2. Ghezzi Jakob, Viège, coups centrés 99-90 ; 3. Dubois Fernand, St-Maurice 368 pts ; 4. Vogt M., Viège, 99-83 ; 5. Stoffel Robert, Visperterminen 363 pts ; 6. Derivaz Victor, Les Marécottes, 99-76 ; 7. Kaspard Otto, Sion, 359-98 ; 8. Imboden Anton, Brigue 99-72 ; 9. Levet Georges, St-Maurice 359-97 ; 10. Jacquier André, Salvan, 99-69.

**Série** : meilleur résultat général, Giocco Mario, Zurich, 277 pts ; meilleur résultat valaisan : Andrey Robert, Vernayaz, 262 pts.

**Grande maîtrise** : meilleur résultat général, Giocco Mario, Zurich, 539 pts ; meilleur résultat valaisan : Pilet André, Sierre, 508 pts.

**CLASSEMENT SPECIAL (cibles Art, Militaire, Vitesse et série 300 m.)** : 1. *Roi du tir* : Muller Ernest, Teufenthal (Argovie), 217,76 points ; 11me et *champion valaisan* : Charles Henri, Martigny, 204,33 pts.

Concours de groupes à 300 m.

1. « Wasserturm », Lucerne, 222 pts ; 11. « Glisshorn » Urbis 211 ; 12. « Agaune », St-Maurice, 211 ; 13. « Les Urbano », Vétroz, 210 ; 17. « Octodure » Martigny 209 pts ; 18. « Aiglon 1 », Vernayaz, 208 pts ; 20. « Les Braconniers », Viège, 207 pts.

Meilleurs résultats cibles à 50 m.

**Cible Art** : 1. Hohnle Otto, Brugg, 230 ; 3. Cardis François, Sion 220.

**Cible Bonheur** : 1. Fautsch Fritz, Genève, 50-955 ; 4. Heinzmann Joseph, Viège 48-2300 ; 6. Aubert Jules, Martigny-Ville 46-43 ; 9. Weber Otto, Lavey.

**Cible Militaire** : 1. Weber Otto, Lavey, 219 pts ; 4. Grec Vincent, Sion 204 ; 5. Pfister Alwin, Savatan 203.

**Cible Vitesse** : 1. Suter Max, Reinach, 82 pts ; 4. Coppex Henri, Vouvry 80 ; 5. Pilet Marcel, Sierre 78 ; 9. Cardis François, Sion, 73 pts.

**Cible Rhône** : 1. Gut Hans, Berne, 472 pts (addition des 5 meilleures passes) ; 6. Coppex Henri, Vouvry, 441 pts.

**Cible Cantonale** : 1. Grec Vincent, Sion, 211 points ; 2. Freiburghaus Robert, Martigny-Ville, coup centré, 50 ; 3. Weber Otto, Lavey 210-48 ; 4. Pittet François, Bouveret, coup entré 49 ; 5. Heinzmann Joseph, Viège 210-45 ; 6. Aubert Jules, Martigny-Ville, coup centré 48 ; 7. Coppex Jean, Vouvry 208 ; 8. Apothéloz Ed., Dailly, 47-46 ; 9. Cardis François, Sion 205 ; 10. Pilet Marcel, Sierre, 47-45.

**Cible Série** : 1. Morf Jakob, Zurich, 273 pts ; 1er Valaisan : Uldry Louis, Vernayaz, 257 pts.

**Grande maîtrise** : 1. Morf Jakob, Zurich 538 pts ; 1er Valaisan : Uldry Louis, Vernayaz, 505 pts.

**CLASSEMENT SPECIAL (cibles Art, Militaire, Vitesse et Série)** : 1. *Roi du tir à 50 m.* : Fehlmann Ernest, Morges, 165,90 pts ; 5me et *champion valaisan* : Coppex Henri, Vouvry, 158,53 pts ; 2me Valaisan : Cardis François, Sion, 157,90 pts.

**Concours intercantonal de groupes au pistolet, 50 m.** 1. « Etoile Polaire », Vevey, 215 pts ; 5. « Cible de Sion », Sion, 194 ; 7. « Les Modestes », Sierre, 186 ; 12. « Carabiniers », St-Maurice, 179 pts.

## 43me festival des musiques du Centre à Vissoie, le 6 juin 1937.

Nous avons le plaisir d'annoncer que le 43ème Festival des musiques du Centre aura lieu cette année à Vissoie, le 6 juin. La fête débutera à 9 h. par l'arrivée des Stés. D'ores et déjà nous invitons tous ceux qui désireraient visiter le val d'Anniviers et le voir à la saison la plus favorable aux excursions, à réserver ce jour-là pour une promenade, qui ne manquera pas d'être des plus réussies.

Aux amateurs de musique, nous dirons que le Comité d'organisation fait construire une cantine couverte, par les soins de M. Studer, de St-Léonard, de sorte qu'ils pourront assister au concert sans être incommodé ni par une excessive chaleur, ni par le mauvais temps.

D'autre part, le sens unique pour tout trafic sur la route d'Anniviers a été établi par le Dépt de la police de la façon suivante : de 6 h. à midi : heures paires, montée ; heures impaires, descente ; dès midi à 22 h. : heures paires, descente ; heures impaires, montée. Le service d'ordre sera très strict.

Nous souhaitons aux hôtes du val d'Anniviers, à l'occasion du 6 juin, une heureuse et belle journée, dans l'espoir qu'ils remporteront de Vissoie un excellent souvenir.

Le Comité.

**Champex.** — Dimanche 6 juin, à 14 h., assemblée générale du Ski-club Champex, à l'Hôtel du Glacier. Présence indispensable.

**Patois de Nendaz.** — On nous écrit :

Na demeinde Tami d'Ayer et Dian de Diandjaques, beau oun vero inseibloz pe na pinta de Bache-Nendaz plena de moundo, quan quaquoum o di, che vo dina quinta differince y o eintre Tami et Dian, payo oun litre. Et pa maino à dina o repoudu oun atre, Tami o y d'ardzin o pacha Nindaz, Dian o pas d'ardzin chobre bâconi, pouro Dian ? Y perdu, Diunzié porta oun litre.

**Orsières.** — (Comm.) Nous apprenons avec plaisir que M. Gratién Martinal d'Orsières a subi avec succès les examens de sellier-tapissier à Morges. Nos félicitations.

# Nouvelles du Valais

## Prévisions des récoltes de fruits

Nous avons demandé à l'Office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes quelle était la situation des récoltes :

**Fraises.** — La forte récolte de l'année dernière n'a pas eu pour conséquence de provoquer un affaiblissement des plantes. La floraison s'est faite dans de bonnes conditions et grâce à un temps propice la fructification est normale. Quelques dégâts ont été constatés sur les plantes. Ils sont dus au ver-blanc et à l'anthonome. Pour le moment, ils sont insignifiants et ne peuvent être pris en considération. Dans toutes les régions de production, une très forte récolte est annoncée. Elle atteindra vraisemblablement un total de 1 1/2 million de kg. (1.500.000 kg. en 1936).

**Cerises.** — La culture des cerises est encore peu développée en Valais. La floraison s'est faite normalement, mais par contre, on nous signale que beaucoup de fruits tombent en ce moment, ce qui fait augurer une récolte de peu d'importance.

**Abricots.** — Dans les différentes régions de production, la floraison a été bonne et même très bonne. Elle eut lieu malheureusement dans une période de temps défavorable et dans une certaine zone du coteau, principalement, il se produisit une assez forte coulure. Par contre en plaine, la fructification est bonne, bien que, là aussi, on eut à déplorer un peu de coulure. Dans l'ensemble, la récolte atteindra approximativement environ 1.200.000 kg. Les arbres n'étant pas chargés à l'excès, les fruits n'en seront que plus beaux.

**Reines-Claude et pruneaux.** — Les prévisions sont bonnes et l'on peut compter sur une récolte normale.

**Poires : « William ».** — La floraison s'est faite normalement, mais on a constaté de divers côtés une coulure plus ou moins forte. On peut néanmoins compter sur une bonne récolte moyenne.

**Autres sortes :** A l'exception des poires « Giffard », elles se présentent très bien, ce qui permet de prévoir une forte récolte.

**Pommes.** — La floraison a été partout superbe. La fructification est normale dans toutes les variétés et les prévisions de récolte sont excellentes. Non seulement les reinettes « Canada » et les « Franc-roseaux » promettent une récolte « record », mais aussi les variétés précoces, dont les cultures ont fortement augmenté ces dernières années.

**Coings.** — La monilia a fait quelques dégâts aux arbres. Cependant la récolte se présente dans de bonnes conditions et sera importante.

Telles sont les prévisions qui peuvent être données aujourd'hui sur les prochaines récoltes de fruits en Valais. Si par la suite, pour des causes quelconques, des modifications doivent y être apportées, nous ne manquerons pas de les communiquer.

## Une cabane détruite.

Selon des renseignements précis de membres de la Commission des cabanes de la Fédération Montagnarde genevoise, qui se sont rendus sur les lieux à la Pentecôte, la cabane Marcel Brunet, située à l'altitude de 2600 m., au Plan-des-Lyres sur Fionnay, a bien été emportée par une avalanche poudreuse le 20 février 1937.

Le toit a été arraché et des débris ont été retrouvés au fond de la vallée au bord de la Dranse. Mais l'énorme quantité de neige (environ 6 m. de hauteur) empêche totalement de se rendre compte exactement de l'étendue du désastre. Les sondages et travaux de déblaiement entrepris ont permis de voir la face est du refuge, soit le côté réfectoire. Celui-ci a subi une telle pression par l'avalanche, qu'il s'est couché dans la cabane depuis 1 m. 50 de hauteur environ, brisant tout ce qui se trouvait dessous. Le plancher et le plafond du 1er étage se sont évidemment écroulés en entraînant les sommiers métalliques et les matelas.

G. C.

## Un braconnier surpris.

(Inf. part.) Un braconnier deux fois récidiviste — en février 1936 et en août 1936 — vient d'être surpris en flagrant délit de fraude alors qu'il traquait le gibier à proximité du chargeur de la Dixence.

Pincé au moment où il observait l'horizon à la jumelle, il a reconnu les faits.

Il s'agit d'un nommé Antoine S., qui peut encourir une amende de 500 fr. !

Sa fâcheuse expérience servira peut-être à d'autres.

**Après l'accident de Sierre.** — Nous apprenons que l'état de Mlle Georgette Monney, blessée il y a quelques jours dans l'accident qui survint à un camion de Sion entre Venthône et Veyras, s'est subitement aggravé.

Par ordre du Dr J. de Preux, elle a été conduite à l'Hôpital de Sion ; elle souffre d'une fracture du crâne.

**Uvrier.** — La *Sté de gymnastique à l'honneur.* — Invitée à participer au concours de gymnastique de Milan, l'excellente section de gymnastique de la localité, renforcée par quelques éléments de Sion et Saxon, a remporté la 2me couronne de sa catégorie.

Il convient de féliciter nos vaillants gymnastes et leur moniteur M. Maurice Bonvin.

Ils ont été accompagnés dans leur voyage par M. Freder-Evéquoz, qui représentait la municipalité de Sion.

## Pour clore

Le nouveau rédacteur de la *Patrie valaisanne* s'étant plu à répandre des inexactitudes sur le compte de M. le conseiller national Crittin et sur le *Confédéré*, nous nous sommes vu dans l'obligation de mettre les choses au point.

Hier, M. T. a répondu par une cabriole, mieux par une galéjade ; malheureusement pour lui il n'a pas l'esprit de Ren.

Nous prenions la *Patrie valaisanne* pour un journal et son rédacteur pour un homme ; hélas ! ce n'est pas le cas.

Tant pis.

Mr.

**Règlementation des routes de montagne.** — On nous écrit :

Les routes, en Valais, son, en général, trop étroites malheureusement et beaucoup d'automobilistes renoncent à les utiliser. Bien des villégiaturants voudraient passer quelque temps dans certaines stations de nos vallées. Tel est le cas précisément dans le charmant Val d'Anniviers que tant d'automobilistes voudraient explorer. Il est vrai que trois routes sont déjà imposées au sens unique, mais il faudrait suivre le même chemin pour beaucoup d'autres, surtout lorsque des fêtes ont lieu dans nos villages de montagne qui possèdent des routes étroites et vertigineuses.

A peine arrivé au Conseil d'Etat, M. Fama l'a bien compris et il a immédiatement imposé un sens unique dans la vallée d'Anniviers à l'occasion de la fête des musiques du Centre qui aura lieu à Vissoie le 6 juin prochain (voir le *Bulletin officiel* du 28 mai).

Sans aucun doute cet ordre attirera davantage de monde dans ce superbe coin de terre. Honneur donc à M. le conseiller d'Etat Fama et cela nous fait présager de nouvelles améliorations dans ce sens !

Un automobiliste.

## La disparition d'un monument.

Les derniers restes du château que les Hauts-Valaisans firent construire en 1597, entre Vouvry et Port-Valais, dans la châtellenie du Bouveret, et reconstruit de 1674 à 1676, pour servir de résidence aux châtelains du Bouveret ou de Port-Valais, ont disparu. La voûte qui restait a été démolie le 25 mai. Ainsi l'ont voulu les exigences de la circulation automobile, car ce passage a déjà causé trop d'accidents.

**Viège.** — *Chez les sages-femmes.* — L'Association des sages-femmes du Haut-Valais a eu son assemblée à la maison bourgeoise de Viège ; il y a été présenté deux rapports relatifs à des questions professionnelles.

**Nécrologie.** — Dimanche a été enseveli M. Providoli-Farquet, propriétaire de l'Hôtel de la Poste, maison de vieille renommée.

M. Providoli était très estimé en Haut-Valais. Il avait fait partie pendant plusieurs périodes de l'administration bourgeoise et communale.

**L'assemblée de la Société d'histoire du Valais romand.** — La Société d'histoire du Valais romand tiendra son assemblée de printemps le dimanche 6 juin, à Hérémence, dans la Salle de l'ancienne Maison de Commune, à 14 h. 30.

**Distinction.** — Le Dr André Repond, médecin-directeur de la maison de santé de Malévoz à Monthey, a été nommé à l'unanimité membre correspondant de « The Royal Medical-Psychological Association » de Grande-Bretagne.

**Brigue.** — *La circulation rétablie sur la route du Simplon.* — La route internationale du Simplon, qui avait été coupée en 16 endroits différents, est de nouveau ouverte à la circulation de tous véhicules.

Mardi 1er juin, l'automobile postale a effectué sa première course.

**Auto contre mulet.** — M. Savioz, inspecteur d'assurances, à Sierre, s'est trouvé l'autre soir, à Granges, face à face avec un char, non éclairé, attelé d'un mulet.

Grâce à son sang-froid, l'automobiliste put éviter la rencontre mais en appuyant à l'extrême droite de la chaussée, il heurta un bouteroue et détériora sa voiture.

**Collision entre Vissoie et Ayer.** — Une automobile conduite par M. Chardon de Sierre s'est trouvée subitement en face d'un vélo monté par Mlle Marie Monnet à la sortie de Vissoie. Malheureusement Mlle Monnet prit peur et vint se jeter sur l'auto.

Les dégâts matériels sont importants.

**Dégâts en Haut-Valais.** — On apprend que l'orage qui a sévi il y a 8 jours sur le Haut-Valais a fait encore des dégâts importants dans la région de Visperterminen : 2 ponts ont été détruits, un bisse emporté, de même qu'un chalet neuf. Un alpage pouvant nourrir 90 vaches a été saccagé.

**Le service d'autocars postaux.** — Le nouveau service d'autocars postaux est entré en vigueur le premier juin. Les véhicules circulent de nouveau entre Martigny-Champex, Martigny-Chemin-Dessus et Martigny-Ravoire.

**Les Valaisans de Lausanne en Valais.** — Dimanche passé, le « Cercle valaisan » de Lausanne avait organisé une sortie en Valais qui fut des plus réussies.

Des groupements confédérés s'étaient joints à nos amis et sous la conduite de M. Elie Roux, le « Consul du Valais » à Lausanne, ils se rendirent dans la région d'Evolène où ils reçurent l'accueil le plus chaleureux.

Le retour avec un arrêt à Sion s'effectua dans la joie d'une belle journée et fut des plus joyeux.

## L'affaire du trafic d'armes

**La gendarmerie valaisanne inflige un démenti formel aux journaux socialistes**

Il y a quelque temps, le *Droit du Peuple* et le *Travail* menaient une campagne sournoise contre la gendarmerie valaisanne en insinuant que des dépôts d'armes clandestins existaient dans le canton et qu'on ne faisait rien pour les supprimer.

Le ministère fédéral s'émou de ces « révélations » et ordonna une enquête immédiate.

Ainsi que nous l'avons déjà dit dans un précédent article, elle s'est terminée à la complète confusion des détracteurs d'extrême gauche.

M. Gollut adresse aux journaux du canton le communiqué officiel suivant qui fait bonne justice de ces potins malveillants :

« Le Bureau de la Police cantonale du Valais informe le public que malgré une surveillance générale et constante, il n'a pas connaissance qu'il existe des dépôts d'armes dans notre canton. »

En conséquence, les nouvelles lancées ces jours derniers par le journal *Le Travail* et par le *Droit du Peuple* relatives à de prétendus dépôts d'armes en Valais et notamment dans les Mayens de Chamoson sont fausses et dénuées de tout fondement. Il en est de même du mystère dont ces quotidiens veulent entourer l'accident qui coûta la vie au malheureux P. de Chamoson écrasé par un bloc, comme la presse du canton l'a relaté. »

\*\*\*

A cette mise au point nous pouvons ajouter des précisions édifiantes.

Tout d'abord le *Droit du Peuple* et le *Travail*, nantis de l'inanité de leurs accusations, n'ont pas jugé bon de les rétracter, ce qui témoigne, une fois de plus, de leur curieuse conception du journalisme. Un de leurs collaborateurs, cependant, M. F., de Genève, et quatre autres personnes de la même ville, avaient fait le déplacement en Valais pour assister à l'enquête.

M. Walter, rédacteur du journal socialiste du canton le *Valaisan* s'était joint à eux.

On se rendit dans les Mayens de Chamoson où la police de sûreté interrogea, devant ces messieurs, de nombreux habitants de la région, et la thèse socialiste s'effondra.

Le malheureux Putallaz dont on prétendait qu'il s'était tué accidentellement en manipulant une arme est bien mort, au contraire, écrasé par un bloc de rocher comme nous l'avions déclaré, et il ne travaillait pas du tout à la construction d'un dépôt clandestin.

Les amis du *Droit du Peuple* et du *Travail* du rent se rendre à l'évidence : un correspondant factieux les avait trompés !

Le moins qu'ils pourraient faire aujourd'hui, c'est de le reconnaître enfin publiquement, car les habitants de Chamoson ne méritent point la réclamation intempestive qu'on leur a faite.

Suivant le rapport de la gendarmerie, toute la campagne menée par les deux journaux socialistes aurait été basée sur ...une lettre anonyme !

A. M.

## Nos morts

### † Victor Donazzolo

A peine remis de l'émotion causée par la mort de M. Ch. Bonvin, nous apprenons le décès foudroyant de M. Victor Donazzolo, fonctionnaire postal à Sion.

M. Donazzolo s'était rendu ce matin encore à son bureau et se sentant indisposé, il rentra chez lui où la mort vint le surprendre.

Né en 1889, le défunt était entré très jeune dans l'administration des postes et s'y était fait apprécier par ses qualités professionnelles, de ponctualité, ainsi que par son dévouement.

Il était en outre bien connu dans les sociétés pour son esprit et son caractère volontiers taquin, qui faisaient la joie de ses camarades.

Fidèle libéral-radical, il ne cachait pas ses idées politiques et mérita toujours l'estime de ses concitoyens par son attitude fidèle et nette. Avec M. Donazzolo s'en va un parfait honnête homme, un travailleur exemplaire qui laisse une femme et deux enfants auxquels nous adressons nos condoléances émues.

M. Donazzolo avait perdu il y a quelque temps sa mère à laquelle il témoignait la plus grande affection. L'ensevelissement aura lieu vendredi.

### Les obsèques de M. Ch. Bonvin

Sion et le Valais ont fait hier à Charles Bonvin des obsèques émouvantes et solennelles.

On était venu de partout, de Suisse alémanique même, dire un dernier adieu à cet excellent citoyen, arraché trop tôt aux siens et à ses compatriotes.

La municipalité de Sion, précédée de son huisier, la Bourgeoisie, toutes les sociétés de la capitale avec drapeaux cravatés de noir — notamment une délégation de la section des sous-officiers en uniforme — des délégations de la Société suisse des marchands de vin, de la Société valaisanne, des magistrats cantonaux et communaux, des conseillers nationaux, le bureau du Comité directeur du parti libéral-radical valaisan, le comité de l'Association libérale-radical de Sion, des enfants des écoles, suivaient le cercueil.

La Cathédrale était trop petite pour contenir tous les assistants.

Rarement Sion vit un ensevelissement aussi grandiose.

Et maintenant Charles Bonvin repose en paix dans le cimetière fleuri qu'il aimait tant.

Mr.



## La vie sédunoise

### Le Conseil d'Etat assiste à la « Servante d'Evolène »

Le Conseil d'Etat du Valais in corpore a assisté à la première représentation de la « Servante d'Evolène » au Théâtre du Jorat.

Cette œuvre dramatique de M. René Morax et de M. Gustave Doret a obtenu un éclatant succès et la « Chanson valaisanne » qui interprétait les chœurs sous la direction de M. Georges Haenni, s'est tout particulièrement distinguée.

Le Conseil fédéral était présent au spectacle et M. Motta eut pour les auteurs et leurs collaborateurs des paroles touchantes.

Il adressa un salut spécial à Mlle Anne-Marie de Courten, une des meilleures solistes de notre groupement choral.

A la fin de la représentation, M. Gustave Doret donna publiquement l'accolade à M. Georges Haenni et ce témoignage émouvant d'estime et d'affection fut le plus beau remerciement que pouvait espérer la « Chanson valaisanne ».

Le *Confédéré*, qui est convié à la journée valaisanne de la « Servante d'Evolène » rendra compte de la pièce dans un de ses prochains numéros.

### La « Chanson valaisanne » à Paris

On sait que la « Chanson valaisanne » est chargée de soutenir par ses chœurs l'action de la « Servante d'Evolène », la nouvelle œuvre de M. René Morax et de M. Gustave Doret, qui se joue actuellement avec tant de succès au théâtre de Mézières.

Cette œuvre dramatique sera jouée probablement ensuite à Paris, à l'occasion de l'exposition et ainsi notre excellent groupement choral dont les succès à l'étranger ne se comptent plus sera de nouveau à l'honneur dans la grande capitale.

### Blessé par une scie

Comme M. Georges R. travaillait à une scie dans une fabrique de meubles de la place, il fit un malheureux mouvement et sa main fut prise sous une planche. Il ne put la retirer à temps et il eut trois doigts broyés.

Nous souhaitons que ce douloureux accident n'ait pour le blessé aucune suite fâcheuse et nous formons des vœux pour son rétablissement rapide.

### Un procès de presse

La *Feuille d'Avis du Valais* ayant qualifié son ancien rédacteur de « calomniateur professionnel » celui-ci lui a intenté un procès. La séance de conciliation a lieu aujourd'hui à Sion, mais il est à présumer qu'aucun arrangement ne surviendra.

M. A. M. a confié ses intérêts à Me Leuzinger et il tient à se justifier pleinement des accusations portées contre lui.

### Les écoles en promenade

Les écoles sédunoises font aujourd'hui leur grande promenade en compagnie d'une délégation des autorités de la ville. Les grands ont choisi Chamoin comme but d'excursion et les plus jeunes Finhaut et Salvan. Nous leur souhaitons à tous une heureuse journée, en dépit d'un temps incertain.

Ce soir, la population réservera le même et touchant accueil aux élèves que celui des années précédentes et des feux de joie s'allumeront au passage du cortège. Puis ce sera le traditionnel jour de congé qui leur permettra de se reposer des fatigues de la course.

### Après la sortie du T. C. S.

Nous avons relaté déjà la sortie effectuée à Châteauneuf par la section valaisanne du T. C. S. qui obtint un si vif succès.

Ajoutons à nos renseignements précédents que le gymkhana fut une réussite.

Voici les résultats du concours : 1. Balma, Martigny, 91 sec. 1-5 ; 2. Tavernier 126 sec. ; 3. Crittin 151 sec. 4-5 ; 4. Zermatten 156 sec. 4-5 ; 5. Jacquod 164 sec.

Félicitons, une fois de plus, M. Alexis de Courten, le président du groupement, de tout le plaisir qu'il prodigua à ses membres.

### Assemblée primaire de Sion

Cette assemblée a eu lieu lundi 31 mai. Nous y reviendrons vendredi.

## A Monthey

### Nécrologie

Lundi est décédée à Monthey, à l'âge de 52 ans, des suites d'une longue et cruelle maladie, Madame Marie Louise Veuthey, née Saillen, épouse de notre ami M. Alphonse Veuthey, chef du bureau au M. C. M. Nous présentons nos condoléances à la famille en deuil.

### Retour des gymnastes et des musiciens

Dimanche soir, tout Monthey se pressait à la gare CFF pour y recevoir les musiciens retour de Bagnes et les pupilles de la Sté fédérale de gymnastique rentrant de la fête cantonale de Sierre avec d'abondants lauriers. Musiciens et gymnastes en herbe furent accueillis avec cet élan du cœur et cette sympathie visible qui sont l'apanage du Montheyan et chaque société regagna son local dans la joie du devoir accompli, les jeunes sportifs avec l'entrain qui caractérise cet âge, les disciples d'Orphée sous le coup d'une émotion qui plongeait ses racines dans les chaleurs de la journée et dans la générosité humide des braves Bagnards.

Non contents d'avoir « tuté » toute la journée, quelques groupes de musiciens s'obstinèrent à jouer jusqu'à l'heure de la fermeture des portes et on eut même le plaisir d'entendre un vieux répertoire oublié, qui n'avait rien perdu de sa saveur malgré qu'il eût passé par Berne.

## La vie à Martigny

### L'assemblée de la Société de développement

La séance est ouverte à 20 h. 45, lundi, par M. Robert Kluser, président, qui souhaite la bienvenue aux membres présents. M. Puipe, secrétaire, donne lecture du protocole de la séance précédente, qui est adopté à l'unanimité avec remerciements.

M. Victor Dupuis, caissier, présente les comptes ; le solde actif qui n'était que de 194 fr. 50 est cette année de 1094 fr. 90 grâce à la Municipalité de Martigny-Ville. Les comptes ont été vérifiés par M. Pierre Clouet, qui propose d'en donner décharge au caissier avec félicitations. Il en est ainsi décidé à l'unanimité.

**Rapport présidentiel.** — M. R. Kluser, président, donne lecture de son rapport ; il rappelle le décès de M. Paul de Cocatrix, qui fut membre fondateur de la Société. L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

Au cours de l'année, il a été organisé une conférence gratuite qui a été donnée par M. Sandoz, rédacteur à Genève. La Sté de développement a pris l'initiative de la création du groupement touristique du Mt-Blanc, qui comprend des associations françaises, italiennes et suisses ; ce nouvel organisme est destiné à assurer de gros avantages à Martigny.

La Société a obtenu l'appui de la commune en vue de l'organisation d'une exposition cantonale en 1941 ou 1942. Elle a organisé la manifestation du 1er août 1936. M. Kluser espère vivement que M. Adrien Morand et ses collègues accepteront de nouveau d'assumer l'organisation de Carnaval.

Le bureau de renseignements a déployé une grande activité ; il faut, en effet, répondre à de nombreuses demandes de renseignements et envoyer des prospectus un peu partout.

Ce rapport est également adopté avec félicitations et remerciements au dévoué président.

**Budget.** — Le comité est chargé d'étudier la question de l'édition d'un guide ; il est décidé d'accorder un subside de 400 fr., pendant 3 ans, pour ce travail.

**Election du comité.** — MM. Pasquier et Dupuis sont confirmés dans leurs fonctions de membres du comité ; malgré lui, M. Kluser est réélu par acclamations président pour la 30me fois.

**Programme d'action pour 1937-1938.** — La question du percement d'un tunnel sous Ferret est à l'ordre du jour. Ce projet, dont il a été question à plusieurs reprises, est de nouveau d'actualité. Du côté italien, on a élaboré un projet complet pour autostrade. Avant d'entrer dans le détail, il faut tout d'abord s'assurer de l'accord des deux gouvernements italien et suisse.

MM. Kluser, Charles, O. Darbellay font ressortir l'importance du projet pour Martigny.

Le comité examinera d'ici septembre la réorganisation du bureau de renseignements.

Enfin il sera adressé un vœu à la commune pour l'inviter à placer une barrière au bord du trottoir de la maison Luisier, de façon à éviter des accidents.

### Etat civil de mai 1937

**Naissances :** Cretton Jérôme de François, à Martigny-Bourg ; Besson Paul Benjamin de Maurice, à Charraz ; Terretaz Joseph de Gilbert Siméon, au Levron ; Crettenand Lily d'Agustin, à La Bâtiaz ; Poggio Paul Vincent de Marcel, à Martigny-Ville ; Vouilloz Colette Charlotte de Hermann, à Ravoire.

**Décès :** Rausis Maurice Julien, 1874, Orsières ; Lovy Maria Hélène Faustine, 1936, Orsières ; Tissières Louis Lucien, 1916, Orsières ; Rey Armand Alphonse, 1913, Saxon ; Terretaz Joseph, 1937, Vollèges ; Lonfat Emmerentienne née Gay-Crosier, Martigny-Ville ; Saudan Joseph Antoine, 1845, Combe ; Roux Esther née Giroud, 1865, Combe ; Rouiller Jean-Pierre, 1842, Combe ; de Cocatrix Paul Joseph Marie, 1868, Ville ; Rouiller Alfred, 1865, Combe ; Koch Suzanne Maria, 1937, Bourg ; Claret Odile Elisabeth Marie, 1936, La Bâtiaz ; Farquet Marie Louise, 1866, Ville ; Magnin Luc Alexandre, 1881, Charraz ; Cretton Delphine Adèle, 1861, Martigny-Ville.

**Mariages :** Bocien Roger Alfred, de Bournens (Vaud) et Keim Germaine Renée de Bursinel (Vaud), à Martigny-Ville ; Massera Jean Pierre de Martigny-Bourg, et Boisset Lucie Julia de Monthey, à Martigny-Bourg ; Dondainaz Charles Edouard de Charraz et Terretaz Agnès Antoinette de Vollèges, à Charraz.

### Conférence pour les cafetiers

Judi prochain 3 juin à 18 h., M. Kuhn, directeur de la Fiduciaire suisse des cafetiers, donnera une conférence à l'Hôtel Kluser à 18 heures.

### Chœur d'hommes

Tous les membres sont convoqués pour jeudi soir 3 juin, à 20 h. précises, devant le local. La société donnera un concert à l'Hôpital et dans différents quartiers de la ville.

### Royal : « Les mutinés de l'Elseur »

Des vedettes de premier plan (Jean Murat, André Berley, Le Vigan) et plus encore, de splendides vues de mer, soulignées par la musique évocatrice de Honneger, assurent à ce film une carrière brillante.

Allez voir *Les Mutinés de l'Elseur* au Royal.

Tiré du roman de Jacques London, ce film vous tiendra en haleine du commencement à la fin.

C'est un des films les plus marquants de la saison qui a, du reste, été choisi par le Rex de Lausanne, pour l'inauguration de sa dernière saison. Une référence qui n'échappe pas aux connaisseurs.

### Un procès sensationnel à Martigny

Vendredi commencera, à Martigny, le procès sensationnel de Jérôme Lescuyer, accusé d'avoir assommé un usurier. C'est Me Pierre Blanchar, procureur de la République française, qui soutiendra l'accusation.

C'est à l'Etoile que le public pourra entendre une des plaidoiries les plus émouvantes.

## Confédération

### Le 1er juin à Genève

La fête du 1er juin qui rappelle l'arrivée des contingents suisses au Port-Noir en 1814, quelques mois avant l'entrée de Genève dans la Confédération, a été célébrée comme de coutume mardi soir au milieu d'un grand concours de population. Un orchestre comprenant les musiques militaires, les Stés patriotiques et civiques, les éclaireurs, les étudiants et des groupes de costume genevois s'est rendu de la Promenade des Bastions au monument national qui rappelle l'union de Genève à la Suisse. On y entendit des allocutions du colonel divisionnaire Grosselin, de M. Adrien Lachenal, président du Conseil d'Etat, et Albert Picot, vice-président.

## A travers le monde

### La politique de la force

Il y a quelques jours, des avions gouvernementaux espagnols bombardèrent le cuirassé « Deutschland », tuant et blessant un certain nombre d'officiers et de marins allemands.

Au même moment, M. del Uago, ministre des affaires étrangères d'Espagne, remettait au Conseil de la Sté des nations un livre blanc, relatif à l'aide fournie aux troupes de Franco par des Etats étrangers, notamment par l'Italie ; il précisait que le secours de cette dernière ne s'était pas borné à l'envoi de volontaires, mais qu'il s'agissait d'une expédition organisée officiellement.

Le Conseil n'a pas voulu entrer dans le détail ; constatant qu'il n'était point fait mention des secours soviétiques au gouvernement, il s'est borné à manifester sa satisfaction de l'activité du comité de non-intervention et a souhaité qu'il arrivât au plus vite à obtenir la retraite des troupes étrangères pour faire triompher la politique de non-intervention.

Cette résolution ayant été votée à l'unanimité, le ministre espagnol est rentré fort mécontent dans son pays.

Lundi soir, les dépêches nous apprennent que l'Allemagne s'était fait justice elle-même et qu'elle avait riposté en faisant bombarder par sa flotte le port fortifié d'Almería. Deux cents obus furent tirés, des édifices ont été détruits, les morts et blessés sont nombreux.

Enfin, le Reich, aussitôt suivi par l'Italie, s'est retiré du Comité de non-intervention. Ces faits ont produit une profonde impression dans le monde entier.

Sans voir les choses en noir, on est néanmoins obligé de constater que la cause de la Paix est en recul marqué. Quoi qu'il en soit, quels que peuvent être les torts de l'aviation gouvernementale espagnole, il paraît absolument inadmissible qu'une grande puissance comme le Reich ait répondu comme elle l'a fait à l'agression dont un de ses vaisseaux avait été l'objet.

Il existait plusieurs moyens de prendre des gages pour éviter le retour de faits semblables ; l'opinion aurait compris le séquestre de navires espagnols, même un débarquement et l'occupation d'un port. Elle n'admettra jamais qu'on se venge contre des civils et des innocents d'actes commis par des soldats, sans avoir laissé le temps au gouvernement responsable de faire une enquête et de donner des explications, voire des dédommagements.

Une fois de plus, le régime hitlérien se montre le digne successeur de celui de Guillaume II : la force prime le droit !

### L'Allemagne rompt avec le Vatican

Le nonce apostolique à Berlin, Mgr Orsenigo, a été rappelé par le Saint-Siège. Il s'agit d'une mesure qui fait suite à la note allemande du 29 mai, dans laquelle le IIIe Reich annonce ne plus pouvoir tolérer le silence du Vatican devant les insultes proférées en chaire par Mgr Mundelein, évêque de Chicago, à l'égard du Fuhrer-chancelier et de M. Gœbbels, ministre de la propagande du Reich.

On croit savoir que M. von Bergen, ambassadeur du Reich auprès du Saint-Siège, qui a quitté Rome le 24 mai, officiellement pour prendre un congé d'un mois, ne retournera pas à son poste.

On se trouve donc devant une rupture de fait dans les relations diplomatiques germano-vaticanes. Cette rupture n'est pas formelle, mais très sérieuse. On exprime dans les milieux ecclésiastiques une certaine anxiété devant les conséquences possibles, pour les catholiques du Reich, du désaccord toujours plus profond entre les deux gouvernements.

### Il exterme sa femme et ses huit enfants

A Milwaukee (Amérique) un père de famille a assassiné sa femme et ses huit enfants en faisant sauter une cartouche de dynamite. Le meurtrier, John Waszak, a avoué qu'il avait décidé d'exterminer sa famille dans un moment de dépression, après une longue journée de travail, alors que sa femme et ses enfants l'énerveraient en chantant et en dansant au son de la radio.

### Chez les officiers suisses

Le Lt-colonel Moulin, commandant du régiment 2, a été élu président de la Sté suisse des officiers, dont le siège est de ce fait transféré à Lausanne.

### Trois touristes tués

MM. Félix Pharin, Hans Frey et Trachsel, tous trois habitant Zurich et membres du Club alpin suisse, ont fait une chute mortelle au Ruchen Fensterstock, dans le massif des Windgallen.

## Les Sports

### La fête des pupilles à Sierre

Cette manifestation, attendue avec impatience pas nos jeunes gymnastes, se déroula le dimanche 30 mai à Sierre, cité du Soleil, par un temps magnifique. Organisée d'une manière impeccable par la section locale « Edelweiss » elle remporta un succès inespéré. Plus de 15 sections de pupilles avec un effectif de quelque 450 gymnastes étaient présents, dont la section invitée de Bex.

A 13 h., un cortège conduit par l'Harmonie municipale « La Géronde » parcourut la ville de Sierre gentiment pavoisée, et conduisit cette vaillante cohorte de jeunes, futurs « as », sur le préau des Ecoles, où les concours se déroulèrent sans tarder : courses d'obstacles, saut de longueur, jet du boulet et surtout les courses d'estafettes qui semblent avoir la préférence du public... et des jeunes.

A 16 h., le comité d'organisation a eu la délicate attention de convier les membres présents du comité cantonal, des membres d'honneur et les représentants de la presse à une petite collation au « bouteiller municipal ». Quelques paroles de bienvenue et de remerciement sont adressées par M. E. Zwissig, président d'honneur de la section locale, qui salue spécialement la présence de M. Jules Bohler, premier moniteur de l'Edelweiss (1902), Armand Grobet, prés. du comité d'organisation de la manifestation de ce jour, MM. Sidler, prés. du comité cantonal, Brunner, prés. de la Fédération cantonale des pupilles, M. Gard, vice-président de la municipalité de Sierre, et le Dr Besse, médecin des écoles à Sierre, ainsi que les membres d'honneur et la presse.

Cependant les concours continuent, suivis avec une attention tendue par un très nombreux public, lequel ne cache pas sa sympathie à nos jeunes et courageux gyms. Et bientôt ce fut la finale : les préliminaires généraux qui remportèrent un grand succès.

Avant de terminer qu'il nous soit permis de remercier la section organisatrice l'Edelweiss de Sierre, son comité d'organisation présidé avec compétence par M. Armand Grobet et ses collaborateurs pour leur amabilité envers les représentants de la presse, et leur dévouement à la noble cause de la gymnastique. Disons encore que toutes les courses ont été chronométrées sous la direction compétente de M. Max Buro, horloger à Sierre.

br.

### Martigny en finale

Pour clôturer sa brillante saison, Martigny I jouera dimanche la finale romande de IIIe ligue contre Comité de Peseux à Villeneuve, et non à Lausanne comme annoncé lundi. On sait que ces deux équipes montent toutes deux en IIe ligue la saison prochaine ; ce sera donc un beau match en perspective, surtout grâce à l'enjeu de la partie qui est une magnifique coupe de 250 fr. Nombreux seront les sportifs martigneraux qui accompagneront leur équipe dimanche à Villeneuve. Souhaitons plein succès à nos représentants.

### La fête romande de lutte suisse

Monthey, le 6 juin 1937. — L'importance de la fête romande de lutte apparaît dans le fait qu'elle verra les éliminatoires pour la fête fédérale de lutte de Lausanne les 31 juillet et 1er août prochains. Quel plaisir pour les yeux de voir nos plus beaux athlètes romands se mesurer dans des luttes, homériques parfois, mais toujours franches et courtoises. Les plus forts ténors du muscle, les couronnés de Winterthur et d'ailleurs viendront disputer les lères couronnes dans un cadre merveilleux : les Alpes vaudoises d'un côté, le verdoyant coteau de Choex, les Dents du Midi et les sommets dominant le Léman, d'autre part.

Le public sera heureux d'apprendre qu'il ne sera pas importuné par aucune tombola et qu'il aura l'heur d'entendre deux beaux concerts, donnés tous deux à la cantine, l'un samedi soir, par l'Harmonie de Monthey ; l'autre dimanche soir, par la Lyre montheyenne.

Et quand on saura que le vin de fête est un fendant de tout 1er choix, on ne voudra pas laisser passer l'occasion d'assister à une fête qui s'annonce sous des auspices aussi heureux.

Le Comité de presse.

Madame Emilie DONAZZOLO-ERHARDT ;  
Monsieur Victor DONAZZOLO ;  
Mademoiselle Hélène DONAZZOLO ;  
Mademoiselle Jeanne DONAZZOLO ;  
Monsieur Marc DONAZZOLO ;  
Madame et Monsieur Fernand GAILLARD-DONAZZOLO et leurs enfants Marie-Jeanne et Pierre ;  
Monsieur Rodolphe ERHARDT ;  
Madame et Monsieur Franz IMHOF-ERHARDT et leurs enfants ;  
Madame et Monsieur Alphonse UDRISARD-ERHARDT et leurs enfants ;  
Monsieur Louis RIGOLI, à Vienne ;  
Mesdames STEIN et TRUCKENBROOD et leurs familles, à Genève ;  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont la douleur de faire part du cruel malheur qui les frappe :

## Victor DONAZZOLO-ERHARDT

est mort subitement à l'âge de 48 ans.  
L'ensevelissement aura lieu à Sion le vendredi 4 juin à 10 heures.

Priez pour lui.

## La Société fédérale des Sous-Officiers de Sion et environs

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

## Monsieur Victor DONAZZOLO-ERHARDT

membre fondateur

et les prie d'assister nombreux et en tenue à son ensevelissement qui aura lieu vendredi 4 juin à 10 heures.

Madame veuve Luc MAGNIN et sa fille ainsi que la famille, remercient de tout cœur les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Charraz, le 31 mai 1937.

# SUZE

fabriquée en Suisse avec des racines fraîches du Jura.

## LE ROYAL

vous présente CETTE SEMAINE

le film qui a été choisi par le REX de Lausanne pour l'ouverture de la saison :

# Les Mutinés DE L'ELSEUR

d'après le roman de Jack London avec

JEAN MURAT, André Berley, Le Vigan

# LE STIMULANT

Apéritif au vin et quinquina

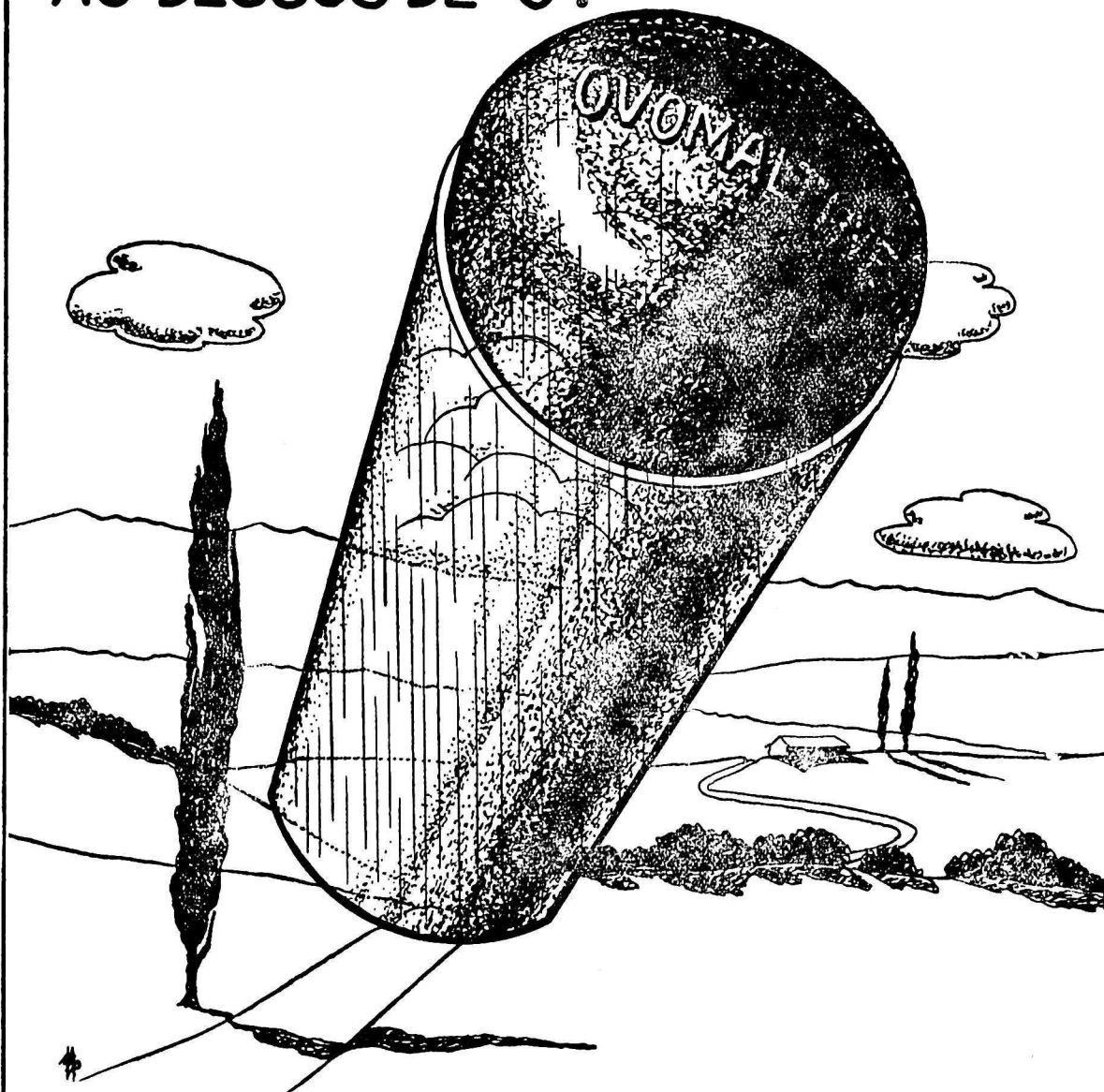


# Contre les mites

**SAC EN PAPIER** spécial avec fermeture et crochet pr suspendre, gr. 95-70 cm. **-.95**  
 „ 135-70 cm. **1.50**  
**MITOL**, paquet de 10 feuilles **1.-**  
**FLY TOX**, petit estagnon **2.60**  
 „ grand „ **3.60**  
 „ estagnon et pompe à vaporiser **5.25**

**SPINSET S.A. Martigny**

# 40 DEGRÉS, AU-DESSUS DE 0!



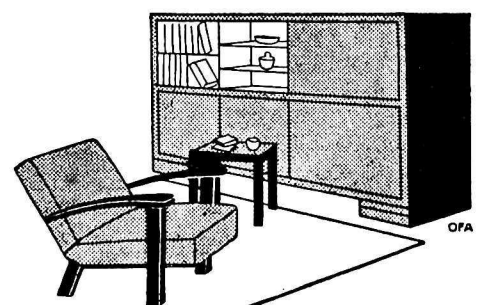
LA TERRE ASSOIFFÉE  
NE PEUT QU'ATTENDRE  
L'AVERSE, MAIS VOUS,  
VOUS POUVEZ PRENDRE  
**UNE OVOMALTINE GLACÉE**

En vente partout: Gobelet-mélangeur à 1 fr. Ovomaltine en boîtes à 2 frs. et 3 frs. 60. B255

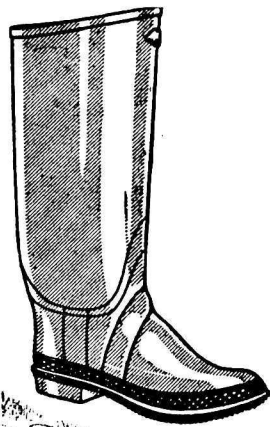
# Vente - Liquidation

**Lits de camp complets** avec matelas et coins crin animal, fr. 25.- à 30.-.  
**Lits avec montants**, matelas meilleure qualité et coins crin animal, fr. 40.- et 45.-.  
 Garnitures de lavabos, émaillées, cuvettes, brocs à eau, seaux à eau, porte-savons, prix selon nombre et état.  
**Tous les samedis au Bureau de la Dixence S. A. Chandoline, SION.**

**Pour tous les goûts !  
Pour toutes les bourses !**  
et toujours le meuble chic et de qualité...



**A. Gertschen**  
FILS Fabrique de Meubles Naters-Brigue



**Pour l'arrosage**  
de vos prés, portez nos  
**bottes caoutchouc**

article réclame noir 40-46 **9.80**  
article extra fort, forte semelle renforcée, 40-46 **13.80**

**Chaussures Stöckli, Martigny**  
ENVOIS PAR POSTE

# HORAIRE Mural

COMPLET, DE MARTIGNY

EN VENTE  
dès ce jour

**Ligne du Simplon**  
**Martigny-Châtelard-Chamonix**  
 (départs et arrivées des trains)  
**Martigny-Orsières**  
 (départs et arrivées des trains)  
**Autocars postaux**  
**Tramway de Martigny**

**Imprimerie Nouvelle A. Montfort Martigny**

# Une bonne action en faveur de l'Infirmier de Monthey

en donnant des billets de la loterie **PHILIBERT** et une bonne affaire pour quel succès son idée ! Car sans que cela vous coûte un sou de plus, à chaque achat de Fr. 5.- une part de billet de loterie et vous courrez la chance de gagner une part du gros lot de Fr. 200.000.- ou de tous les autres lots et souvenez-vous que les gros lots sont presque toujours gagnés par des grc upements donc plusieurs parts, beaucoup plus de chance. **Aiors un bon conseil, allez encore aujourd'hui faire vos achats chez PHILIBERT et réclamez votre part de billet de la loterie de Monthey. Louis Koenig.**

# RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE -

et vous vous lèverez le matin plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !  
 Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les PETITES PILULES Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

# A VENDRE ou A LOUER

# PENSION

à **OVRONNAZ s. Leytron** (alt. 1400 m.)  
 11 ch., salle à manger, cuisine, cave et réduit, entièrement meublée, avec 7200 m2 de terrain, bien ensoleillé, à proximité de forêt, **conviendrait pour pensionnat ou colonie de vacance.** Conditions avantageuses. — Pour traiter s'adresser aux **Fils de Maurice Roth, vins, à Leytron.**

**LECTEURS DU « CONFÉDÉRÉ »**  
**Avez-vous lu**  
**LES ANNONCES**  
 de ce numéro et avez-vous réservé vos achats aux maisons qui soutiennent votre organe par leur publicité

**ON CHERCHE**  
**Jeune FILLE**  
 pour la cueillette des fraises. — S'adresser chez ANNA BESSERO, FULLY.

**Fromage 1/4 gras**  
 Pièce d'env. 7 kg. à 1.90  
 Pièce d'env. 12 kg. à 1.85  
 Jos. Wolf, Coire, tél. 6.36

# Occasion

Chauffage-bains automatique à gaz, en culvre, et lave-mains fonte, à liquider à très bas prix. S'adr. E. Stampfli-Wissbrod, Ale 8, Lausanne.

**On cherche à louer** à proximité d'un centre  
**petite ferme**

évent. appartement avec terrain. S'adr. sous chiffres P 2933 S Publicitas, Sion.

**Au lieu de chercher des Caution**  
 il vaut mieux s'adresser à la Banque Uldry & Cie, à Fribourg qui escompte des billets sans garantie à court terme jusqu'à fr. 500.-. On peut écrire en indiquant la situation financière. La réponse suit sans frais, mais les faillites, poursuites, assainissements et intermédiaires sont priés de s'abstenir.

**Tél. 51.982**  
**Boucherie**  
**Mariethoud, Vevey**

Saucisse moitié porc le kg. 1.8  
 Côtes fum. grasse mélang. 1.4  
 Bologne, viande séchée pr manger crue, salami, salametti 3.-

**L'allemand à l'Ecole TAMÉ BADEN 14**

Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Préparations examens emplois fédéraux en 3 mois. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ » No 22

# Marie-Jeanne

Fille des Champs

ROMAN  
DE MARCELLE DAVET

Alors, elle, cruelle inconsciemment :  
 — Je suis fiancée à Roger Natté, le jeune lieutenant que vous avez vu ici chaque année. Et c'est aujourd'hui qu'il m'apporte ma bague.  
 Instinctivement, il regarda ses mains, encore nues, et qu'un bijou tout neuf allait orner tantôt, un bijou qui serait le premier anneau la liant à un autre.  
 — Vous êtes heureuse ? demanda-t-il.  
 — Oh ! oui.  
 Il rêva quelques minutes.  
 — Vous serez une dame ; une femme d'officier ; vous partirez. Comment vivra-t-on ici, sans vous, mademoiselle Marie-Jeanne ?  
 S'il eût osé, il eût plutôt dit :  
 « Comment vivrai-je sans vous ? »  
 Mais la pensée qu'elle pourrait rire d'un tel aveu le retint au bord de ses lèvres ; son orgueil triompha de l'amour.  
 Elle dit, en riant :  
 — La femme doit suivre son mari ! Mais je ne par-

Reproduction interdite à toute personne n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres, Paris.

tirai pas pour toujours. Je reviendrai souvent à la Grand'Combe, Marcel.

C'est vrai, elle reviendrait. Elle serait une splendide jeune femme ; des enfants se pendraient à son cou ; tout un bonheur nouveau lui ferait une âme nouvelle, et il savait bien que le jour où sur son front de vierge elle poserait la couronne symbolique, il la perdrait à jamais.

Un déchirement se faisait en lui ; tout se transformait, semblait-il. La nature elle-même revêtait un visage étranger.

Il ne voyait plus le soleil qui mettait en feu les cheveux blonds de Marie-Jeanne ; les bois proches se remplissaient d'ombre ; le gazouillis des oiseaux s'était tu, et les vastes champs roux revêtaient une teinte grisâtre.

Plus rien n'était beau, plus rien n'était clair, puisque, en son âme, tout devenait noir.

Inconsciente de la torture qu'elle infligeait à Marcel, tout à sa joie et heureuse de la répandre, elle parlait ; le nom de Roger lui venait aux lèvres. Devant ce paysan de même race qu'elle, dans lequel elle devinait un ami sûr, elle était son jeune bonheur.

Sans fatuité, sans orgueil, mais dans un sincère élan, elle se racontait.

Les grands bœufs, livrés à eux-mêmes, broutaient l'herbe fine des pelouses ; Marcel Lacombe avait laissé glisser à terre l'aiguillon et, stoïque, résigné, il écoutait tomber de la bouche aimée les paroles qui condamnaient son rêve.

Pauvre rêve, d'ailleurs ! humble rêve qui jamais n'avait espéré mieux que la douceur momentanée d'une présence et l'aumône d'un regard ! Et cela même, il faudrait le perdre. Quelques mois, quelques jours, et ce serait fini de ces miettes de joie, dont il rassasiait sa faim.

Marcel souffrait ; mais sans révolte comme sans haine, cette enfant blonde, debout devant lui, si charmante dans sa naïve confiance, en vérité, ne lui avait fait aucun mal volontaire. Était-ce sa faute si on s'éprenait d'elle ? Qu'avait-elle tenté pour conquérir le cœur fruste de ce paysan ? Rien. Pas la moindre coquetterie.

Il l'aimait et elle en aimait un autre. A qui s'en prendre ?

— Vous chanterez à mon mariage ? insista de nouveau Marie-Jeanne.

Il promit, résigné :

— Je chanterai.

Mais sa voix tremblait ; et, pour la première fois, cessant de songer à elle-même, de parler d'elle et de son avenir, la jeune fille s'avisait que cet homme souffrait.

Elle le regarda ; elle vit le brun visage hâlé, si pâle qu'on eût dit que toute vie s'en était retirée, un pli douloureux barrant la bouche, et dans les grands yeux sombres, les immenses yeux de velours, une buée de larmes montait.

La vérité apparut à Marie-Jeanne, l'inonda toute, et il lui fut soudain intolérable qu'en un jour pareil, un tel jour d'allégresse, un être humain souffrît à cause d'elle. Le divin instinct de consolation qui est au cœur de toute femme la fit se rapprocher du jeune homme, et elle chercha de quelles paroles elle pourrait apaiser ce chagrin.

Les filles de chez nous, dit-elle avec une lente douceur, ont coutume de quitter leur maison paternelle pour que leur frère en reste seul le maître.

« La Grand'Combe sera le bien de Jean-Marie.

« Je l'accepte ; mais croyez-vous que ce soit sans douleur ? Je quitte tout cela ; et qu'aurai-je en échange ?

Il jeta, dans sa simplicité, le seul mot qui, vraiment, lui semblait à cette heure l'essentiel même de la vie :

— L'amour.

— Me tiendra-t-il lieu de tout ? Sera-t-il, à lui seul, ce que j'abandonne : la beauté de mon pays, le calme de mon foyer d'enfant, mes affections familiales, ce qui m'est si cher, ici, ce qui m'aime depuis que je suis au monde, l'oncle Noël, Jean-Marie, la vieille Toinette et vous, mon cousin Marcel ?

Elle avait dit : « Et vous ». Il en eut chaud au cœur. Si petite fût-elle, il avait donc une place dans la vie de la bien-aimée ? Il la regarda avec de tendres yeux emplis d'adoration, de gratitude et, sincère, oubliant toute souffrance personnelle pour ne plus songer qu'à la joie de la belle jeune fille blonde, il murmura :

— Vous serez heureuse, mademoiselle Marie-Jeanne, et nul ne vous le souhaitera plus que moi.

Il ramassa l'aiguillon de houx tombé dans l'herbe, en toucha les grands bœufs paisibles et, lentement, s'en retourna vers l'étable.

Alors, de nouveau, Marie-Jeanne fut seule avec sa joie. Elle la promena dans le vaste jardin encore rempli de fraîcheur matinale, la savoura au bord de l'étang où les blancs nénuphars mettaient sur l'eau glauque une teinte claire et, remontant le bois, elle s'arrêta pour graver sur un chêne le nom de Roger et le sien.

Ainsi, toutes les amoureuses éprouvent le besoin d'extérioriser par un geste tangible la fragile tendresse humaine.

Tiennet cueillait les champignons poussés sur les troncs de peuplier.

— Bonjour, mademoiselle Marie-Jeanne ! cria-t-il, joyeux, c'est donc aujourd'hui qu'on va vous fiancer ?

— Qui te l'a dit, petit curieux ?

(à suivre)